

COMITE DEPARTEMENTAL de JEU D'ECHECS du TARN

Maison des Comités – 148 avenue Dembourg – 81000 ALBI

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JANVIER 2021 à GAILLAC

<u>Présents</u> (11): Pierre AUREJAC, Philippe FABRE, Christian GAYRAUD et Patrice VINCENS (Albi), Francis BRUGEL et Marie-France PEYRE (Castres), Rémi TORCOL (Gaillac), Rémi SERRANO (Lavaur), Jean STAS (Mazamet), Jean-Luc PALCHINE (Réalmont) et Frédéric IMBERT (St Sulpice).

Excusés: Gérard LOPEZ (Albi), Pascal SANTOUL (Blaye), Thierry CARIVENC (Castres), Christian CARIVENC (Lavaur) et Jean DENEUVE (Réalmont).

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES de 2019-2020

A) BILAN MORAL

Sur le plan positif, la bonne entente qui règne entre les clubs tarnais et un regain de prise de licences (+ 8,5%) par rapport à la saison 2018-19. Sur le plan négatif, l'interruption définitive dès la mi-Mars des compétitions et de toutes les activités.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

B) EFFECTIF

Le Comité enregistre 255 licences à ce jour contre 235 l'an passé (+20 licences soit + 8,5%).

• **licences A**: 183 (71,76%) contre 161 en 2019 (+22)

• **licences B**: 72 (28,24%) contre 74 en 2019 (-2)

• adultes: 120 (47,06%) contre 116 en 2019 (+4)

• **jeunes**: 135 (52,94%) contre 119 en 2019 (+16)

• **féminines** : 32 (12,55%) contre 28 en 2019 (+4)

masculins: 223 (87,45%) contre 207 en 2019 (+16).

Ci-dessous le tableau récapitulatif des licenciés du département par club.

LICENCIES AU 31/08/2020								
CLUB	LICENCIES			Répartition par âge et par sexe				Observations
	Α	В	A + B	Adultes	Jeunes	Masculins	Féminines	
ALBI	38	23	61 (+10)	34	27	53	8	
BLAYE	11	3	14 (-1)	9	5	14	0	
CASTRES	41	16	57 (+12)	26	31	45	12	
GAILLAC	27	10	37 (-7)	12	25	36	1	
LAVAUR	19	4	23 (-5)	9	14	20	3	
MAZAMET	8	14	22 (+6)	14	8	22	0	
REALMONT	8	2	10 (-5)	6	4	7	3	
St SULPICE	31	0	31 (+10)	10	21	26	5	
		·						
Total 2019-20	183	72	255 (+20)	120	135	223	32	
Rappel 2018	-19		235			·		

C) BILAN FINANCIER

Les subventions aux clubs sont calculées au prorata des licences jeunes de moins de 16 ans (catégories petit poussin à minime).

Le club de Réalmont ne souhaite pas recevoir de subvention, il a donc été exclu du calcul (cf tableau ci dessous)

club	Nbre de licence A jeune (< 16 ans)	Montant / licence	Montant subvention	Observations
ALBI	10	11,11	111€	
BLAYE	4	11,11	44 €	
CASTRES	12	11,11	133 €	
GAILLAC	17	11,11	189€	
LAVAUR	7	11,11	78€	
MAZAMET	1	11,11	12€	
REALMONT	6			
St SULPICE	12	11,11	133 €	
TOTAL	69		700€	Report dans le résumé comptable 2018 / 2019

Voici le résumé de la comptabilité 2018/2019 qui inclut les subventions attribuées ci-dessus :

COMPTABILITE 2018 / 2019						
RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant			
Reliquat exercice précédent	88,95 €	Frais (secrétariat, timbres, cartouche encre)	40,98 €			
Subvention Conseil Général	800,00 €	800,00 € Frais compétitions				
		Achat banderole	124,70 €			
Reversement licences ligue Occitanie (saison 2017/2018)	187,10 €	Cotisation CDOS	50,00 €			
Reversement licences ligue Occitanie (avance saison 2018/2019)	344,70 €	Subvention clubs aide jeunes (< 16 ans)	700,00 €			
		Abonnement « Echec et mat » (FFE)	150,00 €			
TOTAL RECETTES	1420,75 €	TOTAL DEPENSES	1182,28 €			
Bilan de l'exercice 2018/2019	238,47 €					

Le rapport financier a été voté à l'unanimité.

D) BILAN SPORTIF

- <u>1) compétitions adultes par équipes</u>: les championnats ont été annulés après 4 rondes alors que les 14 équipes tarnaises suivantes étaient engagées :
- N3 (1): Castres 1
- N4 (2) :Albi 1 et Gaillac 1
- L1 (6): Albi 2, Albi 3, Blaye, Castres 2, Lavaur et St Sulpice
- Départemental du Tarn (5) : Castres 3 et Castres 4, Gaillac 2, Mazamet et Réalmont.
- **Coupe Loubatière** : 8 équipes, issues de 4 clubs, ont disputé la phase départementale. Castres 1 et Albi 1 se sont qualifiées pour la phase régionale qui a été annulée.
- Coupe 2000 : aucune équipe tarnaise engagée.

2) compétitions individuelles :

- Championnat du Tarn : 19 joueurs Tarnais y ont participé et Nicolas ARLABOSSE (senior Blaye), Hervé Debaux (senior Plus Castres) et Gérard LOPEZ (vétéran Albi) sont devenus champions du Tarn de leur catégorie.
- Open Tarn-Nord : il a accueilli 53 participants (-1).
- Open d'Albi: 131 joueurs (-69) répartis en 2 tournois (? +?).
- Open de Mazamet : 18 participants (-20)
- Open de Gaillac : non disputéOpen de Blaye : non disputé

3) compétitions féminines :

- **Championnat du Tarn** : 8 joueuses l'ont disputé à Albi et Amélie CARIVENC (Castres) a remporté le titre 2020 devant 7 autres féminines de son club !

4) compétitions jeunes :

- Championnat du Tarn: 26 participants (-15) issus des 6 clubs du département. Les champions départementaux sont: Nolan LAVAL (poussin Lavaur), Raphaël PEREZ (pupille Albi), Noa SILEM (benjamin Lavaur) et Nathan ROUQUIER (minime Castres).
- Championnat d'Occitanie des Jeunes : 13 joueurs tarnais l'ont disputé à Narbonne et Nolan LAVAL (Lavaur) et Justin COUET (Albi) se sont qualifiés pour el Championnat de France
- Championnat de France : en raison de la pandémie, il a été annulé.
- N3 Jeunes : championnat interrompu pour Albi, Gaillac et Lavaur.
- Championnat du Tarn par équipes : il a lui aussi été annulé.
- Tournois jeunes : 54 participants (29 à Mazamet et 25 à Blaye).
- Scolaires : 20 joueurs y ont participé à Réalmont dans les catégories écoles et collèges.

5) challenge jeune du Conseil Départemental :

Ce challenge récompense le plus fidèle de chaque catégorie d'âge et le club le plus présent sur l'ensemble de la saison (championnat individuel + les 2 tournois). Le classement est le suivant :

- minimes : Corentin SANCHEZ (Gaillac)
- pupilles : Tsotne ANIASHVILI (Gaillac)
- poussins : Nolan LAVAL (Lavaur)

- petits-poussins : Mathis SINGLIT (St Sulpice)

par club: 1° Gaillac

D) BUDGET PREVISIONNEL

La subvention du Conseil Départemental est de 797€ cette saison.

Le budget prévisionnel pour la saison 2019/20 est le suivant :

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020					
RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant		
Reliquat exercice précédent	238,47 €	Frais (secrétariat)	50,00 €		
Subvention Conseil Général	797,00 €	Abonnement « Echec et mat » (FFE)	150,00 €		
Reversement licences ligue Occitanie	370,00€	Subvention clubs jeunes (- 16 ans)	800,00€		
		Stage (formation jeunes, Daffe, Diffe,)	170,00 €		
		Frais compétitions (challenge jeunes du CD,	230,00 €		

		homologation FIDE,			
I					
Ī	TOTAL RECETTES	1405,47 €		TOTAL DEPENSES	1400,00 €

le Président du Comité Patrice VINCENS le Secrétaire du Comité Pierre AUREJAC